Nations Unies S/PV.6674



# Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

*Provisoire*

## 6674e séance

Lundi 5 décembre 2011, à 10 heures
New York

| | | |
|---|---|---|
| *Président* : | M. Churkin | (Fédération de Russie) |
| *Membres* : | Afrique du Sud | M. Laher |
| | Allemagne | M. Wittig |
| | Bosnie-Herzégovine | M. Barbalić |
| | Brésil | Mme Viotti |
| | Chine | M. Li Baodong |
| | Colombie | M. Alzate |
| | États-Unis d'Amérique | Mme Rice |
| | France | M. Araud |
| | Gabon | M. Moungara Moussotsi |
| | Inde | M. Hardeep Singh Puri |
| | Liban | M. Salam |
| | Nigéria | M. Onemola |
| | Portugal | M. Moraes Cabral |
| | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Sir Mark Lyall Grant |

## Ordre du jour

Paix et sécurité en Afrique



11-62086 (F)





*La séance est ouverte à 10 h 10.*

## Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

## Paix et sécurité en Afrique

**Le Président** (*parle en russe*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de Djibouti, de l'Érythrée, de l'Éthiopie, du Kenya, de l'Ouganda et de la Somalie à participer à la présente séance.

Au nom des membres du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Ismaël Omar Guelleh, Président de la République de Djibouti; S. E. M. Cheikh Charif Cheikh Ahmed, Président de la République somalienne; S. E. M. Meles Zenawi, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie; S. E. M. Moses Wetangula, Ministre des affaires étrangères de la République du Kenya; et S. E. M. Mull Katende, Représentant permanent de l'Ouganda auprès de l'Union africaine, qui participent à la séance d'aujourd'hui depuis Addis-Abeba via visioconférence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ismaël Omar Guelleh, Président de la République de Djibouti.

**Le Président Guelleh** : Monsieur le Président, j'aimerais en premier lieu vous remercier, ainsi que les autres membres du Conseil, pour avoir rendu possible cet échange d'aujourd'hui. Je suis par deux fois venu informer le Conseil sur la situation qui prévaut dans notre région, et particulièrement dans mon pays, depuis l'agression de l'Érythrée à l'encontre de mon pays en juin 2008. Comme le Conseil le sait déjà, cette dernière a pendant longtemps nié l'existence même d'un conflit frontalier entre nos deux pays et a continué à donner des réponses trompeuses et arrogantes face à nos efforts en vue de résoudre notre différend de manière diplomatique et pacifique.

Malgré l'attitude irresponsable du régime érythréen, le Gouvernement et le peuple djiboutiens, épris de paix et soucieux d'entretenir les meilleures relations possibles avec tous les pays voisins, ont accueilli avec bienveillance l'accord de médiation proposé par nos frères qatariens et l'ont signé le 6 juin 2010 sous les auspices de l'Émir du Qatar, S. A. Cheikh Hamad bin Khalifa Al Thani.

Malheureusement, la signature de cet accord et les efforts de nos frères qatariens n'ont pas détourné le régime érythréen de son hostilité à l'égard de mon pays. Pire, ce régime a, de manière flagrante et systématique, poursuivi ses activités de déstabilisation par le biais de l'enlèvement et de l'entraînement militaire forcé de jeunes Djiboutiens, qu'il infiltre ensuite dans le nord de Djibouti afin de mener des attaques terroristes sur notre sol.

Mon pays est convaincu des vertus du dialogue et de la médiation. Toutefois, nous n'admettrons jamais que le régime érythréen viole notre intégrité territoriale et commette impunément des attaques terroristes dans notre territoire. Nous avons des informations tangibles sur les agissements terroristes érythréens. Nous avons notamment arrêté des rebelles qui cherchaient à déstabiliser notre pays, rebelles qui ont été entraînés et envoyés par le régime érythréen. Nous avons en outre trouvé des armes que ce même régime a essayé de faire pénétrer par le nord du territoire, toujours dans sa mission de déstabilisation. Mon gouvernement a d'ores et déjà transmis ces informations à l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), à l'Union africaine et à l'ONU.

Le silence assourdissant depuis trois longues années sur le sort de nos prisonniers est intolérable et inadmissible, et cela malgré l'article 3 de l'accord de médiation, qui stipule que les deux parties doivent mettre à la disposition du médiateur toutes les informations relatives aux soldats disparus, d'une part, et les différents appels de la communauté internationale, d'autre part. Mon gouvernement s'est empressé de répondre à cette exigence, en invitant notamment le Comité international de la Croix-Rouge à venir rencontrer les prisonniers et les déserteurs érythréens.

Cependant, les propos malhonnêtes et mensongers du régime érythréen, qui a longtemps déclaré, voire juré, ne détenir aucun des 19 prisonniers djiboutiens, ont été démentis par la fuite le 4 septembre de deux soldats djiboutiens portés disparus la nuit du 10 juin 2008. Ils se sont en effet échappés des camps de détention érythréens et sont arrivés à gagner le Soudan à pied, puis ils ont été transférés à Djibouti par le Gouvernement ami soudanais, que nous tenons à remercier ici. À ce jour, Djibouti demeure sans nouvelles des 17 autres prisonniers de guerre djiboutiens.

Un tel comportement est inacceptable et reflète le refus total de l'Érythrée de se soumettre aux normes et

obligations internationales. Mon gouvernement exige par conséquent la libération immédiate et sans condition des prisonniers de guerre djiboutiens détenus par l'Érythrée. Mon gouvernement exige en outre que ce régime cesse immédiatement de semer le désordre dans le nord de notre territoire.

Le rapport du Groupe de contrôle sur l'application des résolutions 1844 (2008) et 1907 (2009) du Conseil de sécurité est très accablant (voir S/2011/433). Dois-je rappeler que ce rapport a été présenté à ce même Conseil au mois de juin 2011? L'Érythrée menace non seulement la paix et la stabilité des pays de la Corne de l'Afrique, mais elle continue également à narguer la communauté internationale en soutenant directement les actes terroristes des Chabab. Après trois ans de silence, de déni et de mensonges, le pouvoir en Érythrée semble se réveiller et remue ciel et terre devant la menace de sanctions économiques en voulant s'expliquer devant le Conseil. Ceci a pour seul objectif de se dérober aux sanctions en essayant, comme toujours, de se faire passer pour une victime.

Les conclusions sur les agissements de l'Érythrée sont claires et incontestables. Nous avons donné plus de chances qu'il ne fallait aux autorités érythréennes pour qu'elles acceptent le dialogue et la négociation, mais en vain. Leur décision est prise; quant à leur choix, il est très clair car il continue à faire fi des appels insistants du Conseil de sécurité et des organisations régionales.

En conclusion, j'invite tous les membres du Conseil à soutenir le nouveau projet de résolution présenté au nom des pays de l'IGAD (S/2011/744), qui vise à rappeler à l'Érythrée que la communauté internationale n'admettra jamais que ce régime continue à déstabiliser et à terroriser les pays de la sous-région. Étant donné que l'embargo sur les armes et les sanctions ciblées résultant des résolutions précédentes ne semblent pas contenir l'agressivité et l'hostilité constantes et agissantes du régime érythréen, nous espérons que ce nouveau projet de résolution contribuera à mieux le contrôler. Il est par conséquent impératif que les membres du Conseil de sécurité soient vigilants et soient surtout conscients du danger que constitue ce régime pour la stabilité de notre sous-région. Vivre en paix avec ses voisins, rejoindre à nouveau l'IGAD et cesser la déstabilisation et les ingérences dans les affaires intérieures des pays voisins, c'est tout ce que nous, Gouvernement djiboutien et pays amis de la région, demandons à l'Érythrée.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je remercie le Président Guelleh de son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Cheikh Charif Cheikh Ahmed, Président de la République somalienne.

**Le Président Ahmed** (*parle en arabe*) : Je salue tous les membres du Conseil de sécurité, y compris la présidence russe, et vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de prendre la parole.

Les membres du Conseil de sécurité savent à quel point le peuple somalien souffre aux mains des groupes terroristes. Le Gouvernement somalien tente, dans la mesure du possible, de se réconcilier avec ces groupes. Cependant, l'appui qu'ils reçoivent de la part du régime érythréen empêche la réconciliation.

Les membres du Conseil sont également au courant de nos relations passées avec le Président Afwerti. Nous savons qu'il n'a aucune envie de promouvoir le calme dans la région tant qu'il n'aura pas atteint ses objectifs personnels et satisfait ses ambitions. Al-Chabab et Al-Qaida reçoivent un appui politique, logistique et financier de la part du Gouvernement érythréen. Cet appui est acheminé par voie maritime et aérienne. Il est de notoriété publique que Hassan Dahir Aweys lui-même se trouvait à Asmara. Il a ensuite rejoint la Somalie par avion. Cela montre que le régime érythréen est capable d'acheminer depuis Asmara jusqu'en Somalie une assistance directement utilisée par Al-Chabab. Il est également de notoriété publique que la Somalie n'a pas de frontières directes avec l'Érythrée, et qu'elle n'a pas souffert de mauvaises relations avec l'Érythrée dans le passé. Dans les circonstances actuelles, toutefois, nous souffrons du problème d'Al-Chabab et d'Al-Qaida, qui reçoivent un appui matériel de la part de l'Érythrée. Je rappelle au Conseil de sécurité que, le 20 mai 2009, Hassan Dahir Awey en personne a, dans les médias, remercié l'Érythrée de son appui direct.

Le régime d'Afwerki est le seul régime qui ne reconnaît pas notre gouvernement. Le Ministre érythréen de l'information a déclaré qu'il ne reconnaissait pas ce Gouvernement. En outre, nous avons essayé de régler le problème avec l'Érythrée en contactant certaines de ses amis, dont le regretté Mouammar Kadhafi, qui a demandé à plusieurs reprises aux Érythréens d'arrêter de nuire au peuple somalien et qu'Al-Chabab et le groupe d'Hassan Dahir Awey se réconcilient avec le Gouvernement pour aller

vers l'apaisement, mais ils ont opposé un refus net. Nous avons essayé d'organiser une rencontre avec l'Érythrée en marge d'une conférence des pays du Sahel, mais le Président érythréen a refusé.

Lorsque j'ai été élu en 2009, je me suis entretenu avec le regretté Mouammar Kadhafi pour lui demander d'intervenir pour régler les problèmes crées par le Président érythréen et l'empêcher de s'ingérer dans les affaires somaliennes. Il m'a informé que le Président érythréen a refusé de répondre à cette demande et qu'il lui avait dit que la réconciliation avec le Gouvernement de mon pays n'était pas possible. En outre, les Érythréens ont apporté un appui financier par le biais de leurs ambassades au Kenya et dans d'autres pays, comme peuvent l'attester certains États, tout comme ils ont envoyé aussi des experts militaires en Somalie, et ce à plusieurs reprises, pour entraîner les éléments terroristes et leur fournir cartes et stratégies pour attaquer le Gouvernement fédéral de transition et les forces de l'Union africaine.

La Somalie n'a jamais eu de problèmes avec l'Érythrée, mais le régime érythréen insiste pour nuire au peuple somalien. Nous avons essayé à maintes reprises de régler ce problème par la voie diplomatique et le dialogue, mais il l'a refusé. Excepté l'Érythrée, aucun pays au monde ne soutient cette organisation terroriste. Nous regrettons vivement la situation désespérée vécue par le peuple érythréen, mais ce régime a nui aux intérêts du peuple somalien et des pays voisins. C'est pourquoi nous avons été contraints de joindre notre voix à celle de l'Autorité intergouvernementale (IGAD), sachant que les pays de l'IGAD ne peuvent se réunir contre un État membre de l'IGAD que si la situation atteint un tel point. J'espère que cette mesure sera prise et que d'autres décisions fermes seront prises contre le régime érythréen.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je remercie le Président Ahmed de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Meles Zenawi Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie.

**M. Zenawi** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Conseil de nous donner cette occasion exceptionnelle de faire part de nos préoccupations au niveau régional et en tant que pays individuels. J'interviendrai aujourd'hui en ma qualité de Président en exercice de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et en tant que Premier Ministre d'Éthiopie. Je n'ai vraiment rien à ajouter à ce qu'ont déjà dit mes collègues, mais je souhaite souligner quelques points.

Premièrement, en tant que région, nous ne nous plaignons pas des politiques intérieures du Gouvernement érythréen. On peut aimer ou ne pas aimer ces politiques, mais ce n'est pas de ce problème que nous voulons saisir le Conseil de sécurité. Ce que nous voulons c'est que l'on se penche sur le fait que l'Érythrée est une source principale d'instabilité pour l'ensemble de la région.

Le deuxième point que je souhaite soulever est qu'il ne s'agit pas d'une querelle familiale entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Tous les États membres de l'IGAD, y compris la République du Soudan du Sud, qui nous a rejoints dernièrement, sont représentés ici aujourd'hui pour dire la même chose, à savoir que l'Érythrée est la principale source d'instabilité dans notre région.

Bien sûr, l'Éthiopie elle-même a un problème aussi avec l'Érythrée, qui est né avec l'invasion de notre territoire par l'Érythrée. Il ne s'agit pas d'une allégation que fait l'Éthiopie; c'est la conclusion à laquelle est arrivé un tribunal d'arbitrage neutre créé par l'Éthiopie et l'Érythrée. Le tribunal d'arbitrage a décidé que l'Érythrée ayant effectivement envahi l'Éthiopie sans provocation, elle devait offrir réparation. Une commission du tracé de la frontière a été constituée et elle s'est prononcée sur la question. Une décision sur la délimitation à été prise, et l'Éthiopie l'a acceptée sans condition préalable. On peut aimer ou ne pas aimer la décision sur la délimitation elle-même, mais nous avons annoncé clairement et à maintes reprises que nous l'acceptons sans condition.

Les Érythréens affirment que la commission sur le tracé de la frontière a en fait délimité la frontière sur carte. Comme un célèbre Ministre des affaires étrangères d'un membre permanent du Conseil de sécurité l'a dit à notre Ministre des affaires étrangères, la démarcation des frontières sur carte est une fiction juridique, qui plus est très dangereuse. Nous avons alors demandé aux Érythréens d'engager le dialogue avec nous pour que nous puissions avancer vers la démarcation. C'est ce que le Nigéria et le Cameroun ont fait; ils ont engagé le dialogue pour mettre en œuvre la décision sur le tracé de la frontière. C'est comme cela que des adultes doivent agir; c'est ce que nous avons demandé à l'Érythrée, cela est rien d'autre.

Voilà à quoi tient en somme le prétendu différend frontalier entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Il ne s'agit pas d'une querelle de famille, car l'Éthiopie n'en est pas la cause. L'Érythrée a d'abord envahi les Îles Hanish, du Yémen. Sa politique consiste à tirer d'abord et à s'expliquer ensuite. Elle a envahi notre territoire, puis a commencé à parler. Elle a envahi le territoire de Djibouti, elle a nié l'avoir envahi, puis elle a reconnu l'avoir envahi en retirant ses soldats et en acceptant qu'ils soient remplacés par des soldats qatariens.

Il ne s'agit pas seulement de frontières. En 1995, une année seulement après son accession officielle à l'indépendance, l'Érythrée a eu une dispute avec le Soudan; elle a fermé l'ambassade soudanaise à Asmara, l'a remise à l'opposition sud-soudaine et a déclaré publiquement qu'elle fournirait armes et formation à toute opposition prête à renverser le régime en place à Khartoum. Elle qualifié le Gouvernement fédéral de transition de la Somalie de régime fantoche et tenu ouvertement et à plusieurs reprises des conférences avec les groupes armés de l'opposition somalienne, y compris Al-Chabab, pour essayer de déstabiliser la Somalie. Ce n'est pas d'une querelle de famille, mais d'un problème régional qu'il s'agit. Le problème ne vient pas de l'absence de communication mais du comportement d'une certaine clique à Asmara qui ne s'est jamais départie de son attitude de groupe rebelle. C'est un problème de non-respect de la loi et de mépris irréfléchi pour les normes internationales.

Nous demandons au Conseil de sécurité de nous aider à mettre fin à l'anarchie, car en l'état, la Corne de l'Afrique est une région très fragile. L'absence d'un État de droit et de mesures du Conseil de sécurité devrait donc nous réduire tous à ne pouvoir compter que sur nous-mêmes et soit à nous défendre soit à périr. Nous ne voulons pas avoir à faire ce choix. Nous croyons dans la primauté du droit. Nous avons foi dans le mandat du Conseil de sécurité. Nous estimons que le Conseil de sécurité peut et doit agir.

Le Conseil est saisi d'un projet de résolution, à l'élaboration duquel nous avons pris, à l'IGAD, une part très active. Nous tenons à remercier nos frères africains membres du Conseil de sécurité, en particulier le Gabon et le Nigéria, d'avoir collaboré très étroitement avec nous au cours du processus de rédaction ainsi que pour le présenter au Conseil. Je suis personnellement déçu que beaucoup des points les plus percutants du projet de résolution aient été retirés par la suite, mais je suis convaincu que, même tel quel, il saura transmettre le bon message. Nous en appelons donc aux membres du Conseil afin qu'ils fassent le nécessaire, chacun et collectivement, pour que la clique d'Asmara reçoive bien le message qu'elle ne peut pas continuer à déstabiliser la région sans qu'il y ait des conséquences. Nous demandons au Conseil d'agir, et de le faire de façon décisive.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Kenya, M. Moses Wetangula.

**M. Wetangula** (Kenya) (*parle en anglais*) : Je prends la parole au nom du Président de la République du Kenya, Mwai Kibaki, qui, malheureusement, n'a pas pu se joindre à ses frères pour ce débat très critique du Conseil de sécurité.

L'impératif qui impose au Conseil de sécurité de braquer l'attention sur l'Érythrée ne pouvait survenir à un meilleur moment. Le Conseil est sans doute le plus important garant de la paix et de la sécurité internationales. Le Kenya se joint aux Présidents qui ont pris la parole avant moi pour porter notre cause devant le Conseil de sécurité, cause qui n'est pas nouvelle. Nous demandons simplement un renforcement de la condamnation et des peines déjà infligées à la partie responsable.

Au cours des deux dernières années, la région de la Corne de l'Afrique a connu de graves problèmes sur le plan de la paix et de la sécurité. L'ONU et l'Union africaine se sont même associées avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), notre organisation régionale, pour relever certains de ces défis. L'IGAD s'est avérée d'un grand sérieux et d'un grand engagement à cet égard. Toutefois, nous regrettons que l'un de nos membres, qui s'est depuis retiré, à savoir l'Érythrée, continue de se livrer à des activités contraires et hostiles à des efforts de paix qui sont dans l'intérêt de chacun d'entre nous. Dans l'état actuel des choses, ce n'est pas la première fois que la région s'adresse au Conseil de sécurité; et l'argument selon lequel nous avons court-circuité l'Union africaine ne tient pas debout. Le Conseil de sécurité est déjà saisi de cette question. Ce qui lui est demandé, c'est simplement de revoir, renforcer et faire appliquer une peine déjà imposée à la partie responsable.

Mon pays, le Kenya a, aux côtés d'autres pays de la région, toute une série de questions à porter devant le Conseil, et qui ont d'ailleurs été portées devant le Conseil, au sujet des activités destructives de notre voisin l'Érythrée. Comme le Conseil le sait, le Kenya a

subi une série d'attentats terroristes, contre l'ambassade américaine en 1998, puis contre nos installations touristiques, ainsi que des enlèvements commis par Al-Chabab. Et qu'est-ce que nous obtenons de l'Érythrée voisine? Elle nous répond qu'Al-Chabab ne constitue pas une menace importante dans la région. Depuis que le Kenya a mis en place l'opération Protection de la nation, le 16 octobre, en collaboration avec les forces du Gouvernement fédéral de transition, afin d'essayer de débarrasser la région de la menace d'Al-Chabab, nous avons reçu des preuves que l'Érythrée a fourni des armes, des munitions et d'autres moyens logistiques à Al-Chabab. Il s'agit là véritablement d'un acte hostile et inamical de la part d'un pays qui devrait être un membre actif de l'IGAD.

Il ne faut pas oublier qu'il est de notoriété publique que, il y a deux ou trois ans, le Kenya a été contraint d'expulser un diplomate érythréen en poste à Nairobi, après avoir établi au-delà de tout doute que ce diplomate constituait un maillon critique d'une filière fournissant entre son pays et Mogadiscio des munitions, des armes et des matériaux servant à fabriquer des explosifs, et ce parfois à travers le Kenya. Il se trouve que ces matériaux ont été utilisés pour tuer et mutiler des soldats de la Mission de l'Union africaine en Somalie, des civils innocents, des femmes et des enfants, certains alors qu'ils vaquaient à leurs occupations légitimes sur les marchés locaux de Mogadiscio.

Le Kenya a souffert de ces agissements, encore aujourd'hui, puisqu'une explosion survenue dans le camp de réfugiés de Dadaab, qui est géré par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, vient de tuer un policier et de blesser plusieurs réfugiés. Après chacun de ces violents incidents, nous obtenons en tout et pour tout, en général, un message d'Al-Chabab indiquant qu'il salue ces actes héroïques et que d'autres suivront. Il est même allé jusqu'à déclarer que les gratte-ciel de Nairobi étaient désormais des cibles légitimes. Et pourtant, l'Érythrée s'est hâtée de dire qu'Al-Chabab ne représentait une menace significative pour aucun pays de la région.

Le moment est venu pour le Conseil de sécurité de prendre connaissance du projet de résolution présenté par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (S/2011/744) et de se prononcer là-dessus. Ce projet de résolution est appuyé à l'unanimité par tous les pays de la région et permettra de rappeler l'Erythrée à l'ordre. Je ne doute point que le Conseil a la volonté, les moyens et la capacité de faire plus, même au-delà de ce que la région demande. Il se peut que cette mesure soit insuffisante et tardive, mais nous estimons qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction, à l'appui de la paix et de la sécurité de la région, dont la responsabilité principale du maintien incombe au Conseil de sécurité.

Monsieur le Président, une fois de plus, je tiens à vous remercier de nous avoir donné l'occasion de nous adresser au Conseil. J'exprime mon plein appui et je souscris pleinement aux déclarations faites par mes collègues, à savoir les Présidents qui ont pris la parole avant moi. Je vous prie de comprendre, ainsi que le Conseil, que si vous n'agissez pas aujourd'hui pour imposer à l'Érythrée les sanctions proposées – aussi atténuées soient-elles –, vous aurez peut-être renforcé l'impunité, ce qui ne rendra certainement pas service à la région.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ouganda, S. E. M. Mull Katende.

**M. Katende** (Ouganda) (*parle en anglais*) : L'Ouganda a participé aux décisions prises par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Union africaine au sujet de la situation en Somalie et du différend frontalier entre Djibouti et l'Érythrée. L'Ouganda confirme son appui à ces décisions et espère que le Conseil de sécurité fera droit aux demandes présentées par l'IGAD et l'Union africaine, notamment en prenant des mesures contre tous les pays, organisations et individus dont il a été établi qu'ils apportent, directement ou directement, un appui humain, financier ou technique aux milices et terroristes d'Al-Chabab et de Hezb al-Islam dans la Corne de l'Afrique.

Nous sommes particulièrement préoccupés compte tenu de ce qui nous est arrivé dans le passé. Nous sommes également préoccupés parce que nous avons des soldats déployés en Somalie et au sein de la Mission de l'Union africaine en Somalie. Nous souhaitons que ces soldats fassent leur travail, accomplissent leur mission et rentrent au pays sans problème.

**Le Président** (*parle en russe*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Je me propose, avec l'assentiment des membres du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à 15 heures.

*La séance est suspendue à 10 h 45.*